

Participants en visioconférence et présentiel

AGEZ	Stéphanie	IMERYS
ALLOUCHERIE	Sébastien	SDIS 62
ALLUIN	Nathalie	VERSALIS
BATILLIOT	Camille	Mairie Les Attaques
BOTINEAU	Céline	ORANO NEOMAT
BRASSELET	Céline	BASF
BRIDIER JACOB	Emilie	ALUMINIUM DUNKERQUE
BRUNET	Pauline	Mairie Coulogne
CARON	David	CLAREBOUT
CLIPET	Charlotte	ALPHADEC
CORDIER	Isabelle	TEPSA ST Dunkerque
DAUBINE	Stéphane	DPC
DELAISSE	Muriel	EQIOM
DELANDE	Fannie	MEDEF Côte d'Opale
DELATTRE	Patrick	MERCK SANTÉ
DOUTRELANT	Emmanuel	TOTALÉNERGIES
FANUCCI	Philippe	SNF FLOCRYL
GHEERAERT	Lydie	HYDROMETAL
GUILLOPE	Yann	AIR LIQUIDE
HELIAS	Franck	MEDEF Côte d'Opale
LALANDE	Juliette	INTEROR
LAMPS	Josselin	EQIOM
LASFILLE	Catherine	ARCELORMITTAL DUNKERQUE
LEMAIRE	Manon	DUNKERQUE LNG
MARTIN	Benoît	SDIS 59
MASSART	Noémie	BEFESA CIRCULAR ALLOYS
MONTACQ	François	Mairie de Craywick
MOREL	Vincent	CUD
MUYS	Christian	MNLE 59/62
NOEL	Agathe	GCTM
PACAULT	Nicolas	DREAL Haut-de-France
PAGNIEZ	Nathalie	HYDROPAL
PLADYS	David	BASF
QUENTON	David	ArcelorMittal Dunkerque
ROFFÉ	Dominique	SDIS 62
SAVARD	Dominique	HYDROMETAL
SIDPC 62		
SYMOENS	Fabrice	ARC FRANCE
THIERRY	Olivier	EDF
VANDEWALLE	Franck	VERKOR
VANGREVELYNGHE	Karine	MINAKEM
WACSIN	Christian	Mairie de Ruminghem
WOLSKI	Olivier	SDIS 62

Présentation

Grégory LEFRANCOIS débute la réunion en présentant l'historique des précédentes campagnes, au nombre de huit. Il poursuit en rappelant le cadre réglementaire qui encadre cette campagne d'information. Il en explique les objectifs et précise les acteurs concernés.

Il présente ensuite la constitution du comité de pilotage et ses missions, puis les deux groupes de travail chargés de mener le travail préparatoire (voir présentation jointe).

Questions et remarques :

- **Christian MUYS** rappelle l'importance de développer une culture du risque au niveau local et estime que la plaquette seule ne suffit pas. Selon lui, les maires doivent également organiser des réunions dans leurs communes. Il souligne qu'il est indispensable que les communes rurales soient incluses dans ce COPIL.
Grégory LEFRANCOIS indique que toutes les communes se trouvant dans le périmètre d'un PPI d'un site industriel, ainsi que toutes celles disposant d'un site industriel SEVESO, ont été invitées à cette réunion, ce qui représente un total de 77 communes.
- **Christian WACSIN** suggère au SPPPI d'être présent dans les centres de don du sang, car ce sont les personnes sensibilisées qui sensibilisent à leur tour et qui pourront relayer l'information
- **Emilie BRIDIER JACOB** propose d'optimiser le nombre d'impressions de brochures dans la mesure où elle dispose encore d'un stock important dans ses locaux.
Grégory LEFRANCOIS précise que le SPPPI fournit le nombre d'exemplaires sollicité par l'exploitant.
- **Olivier THIERRY** s'interroge sur l'obligation d'imprimer une brochure complète et propose d'en réaliser une version plus succincte, accompagnée d'un QR code renvoyant vers le site internet du SPPPI où figureraient les informations exhaustives. Cela permettrait de réduire les coûts, notamment pour la distribution en boîte aux lettres, et de proposer un document plus simple à « digérer ». Quelques exemplaires de la brochure plus complète pourraient être édités pour d'autres occasions.
Les participants à la réunion s'accordent sur le principe que cela pourrait être envisageable, mais qu'il est nécessaire de vérifier si, d'un point de vue réglementaire, il est possible de distribuer une brochure succincte en boîte aux lettres.
- **Philippe FANUCCI** souligne l'importance d'être imaginatif pour communiquer sur cette nouvelle campagne. Cela pourrait par exemple passer par les médecins.
- **Franck HELIAS** demande si une mobilisation parlementaire est possible, compte tenu du fait que les textes encadrant la campagne sont anciens.
Nicolas PACAULT répond qu'il conviendrait plutôt de se tourner vers le ministère.

- **Franck HELIAS** fait également référence au dispositif FR-Alert, qui informe sur la conduite à tenir en cas de danger imminent ou d'accident.
- **Christian WACSIN** propose d'organiser un jeu-concours à destination des scolaires, avec les réponses dans la brochure afin d'en garantir la lecture.
- **David QUENTON** suggère à son tour d'utiliser l'application FAR pour diffuser également la brochure.
- **Olivier THIERRY** demande quel est le mode de financement.
Grégory LEFRANCOIS explique qu'il repose sur les industriels. L'exploitant d'un site SEVESO seuil haut a la possibilité d'assurer seul cette communication obligatoire. Les autres sites industriels ont quant à eux la possibilité de participer à la campagne en adhérant au SPPPI. Initialement, le MEDEF Côte d'Opale centralise en une seule fois les participations financières des exploitants. Toutefois, un étalement de la contribution pourrait être examinée.
Philippe FANUCCI ajoute qu'en passant par le SPPPI, cela permet de réduire les coûts.
Olivier THIERRY n'est pas certain que le CNPE de Gravelines soit obligé de contribuer, dans la mesure où la centrale dispose de sa propre plaquette réalisée avec la préfecture.
Franck HELIAS confirme que le MEDEF Côte d'Opale est le fédérateur pour la collecte des participations des industriels et que celles-ci seront proportionnelles au site, selon sa taille et son niveau de dangerosité.
- **Olivier THIERRY** demande comment on s'assure que les collectivités distribuent la brochure. Il estime qu'une communication plus soutenue serait peut-être plus efficace qu'une communication tous les cinq ans.
Camille LEPOINT explique qu'un suivi auprès des collectivités est assuré par le SPPPI, notamment concernant le mode de distribution et la date.
Franck HELIAS ajoute qu'il conviendrait également de cibler les intercommunalités plutôt que les seules municipalités.
- **Nicolas PACAULT** explique que, dans le cadre des élections, le préfet du Nord a prévu une rencontre par arrondissement, ce qui pourrait constituer une occasion d'évoquer la sensibilisation aux risques majeurs.
- **Nathalie PAGNIEZ** revient sur l'aspect financier de la campagne et souhaite s'assurer que la contribution des exploitants ne prend pas en compte la distribution dévolue aux communes.
Grégory LEFRANCOIS lui confirme que c'est bien le cas. Il précise que la campagne ne visant pas le simple respect réglementaire mais la culture du risque partagée, le budget couvre d'autres actions.

Conclusion

Grégory LEFRANCOIS clôt la réunion qui valide le processus proposé : mise en place d'un COPIL, mise en place de deux GT. Il rappelle aux participants intéressés de transmettre leur volonté de

participer au COPIL avant le 6 avril. Il donne rendez-vous aux industriels le 9 avril à 10 h en visioconférence pour le groupe de travail « Documents réglementaires ». Il rappelle qu'aujourd'hui, la confiance du public envers l'industrie se construit aussi sur ces engagements visibles. Les entreprises qui s'impliquent dans la prévention démontrent qu'elles regardent au-delà de leurs propres murs et qu'elles participent activement à une industrie plus sûre et plus durable. Votre participation n'est donc pas seulement un soutien symbolique. Elle contribue à créer une dynamique collective, où chaque acteur industriel, qu'il soit directement concerné ou non, devient un ambassadeur de la culture du risque et de la prévention.